

Enregistrement d'un Projet Culture de la paix pour publication sur www.unesco.org/cp

Enregistrement conseillé sur www.unesco.org/cptec avec votre Numéro de Compte Internet personnel.

*Formulaire papier à n'utiliser que si vous n'avez pas d'accès à internet
(renvoyer à la structure nationale de l'ONG dont vous faites partie – voir dernière page de cette fiche)*

• Nom de
l'organisation qui
dirige le projet

• Type d'organisation

☐

ONG/association locale

☐

Branche nationale/locale d'une ONG
internationale

☐

ONG/association nationale

☐

Ecole/association scolaire

☐

ONG/association internationale

☐

Ville/institution locale/régionale

Autre

IDENTITÉ DE VOTRE PROJET

Nom du projet

Couverture géographique

☐

Internationale

☐

Nationale

☐

Locale

Nom et fonction
du contact pour
le projet

Adresse du projet

Code postal

Ville

Pays

Téléphone

Fax

E-mail

Site web

DOMAINES D'ACTION DE VOTRE PROJET

☐ Education pour une culture de la paix et de la non-violence

☐ Participation démocratique

☐ Développement économique et social durable

☐ Compréhension, tolérance et solidarité

☐ Respect de tous les droits de l'Homme

☐ Communication participative et libre circulation de l'information et des connaissances

☐ Egalité entre les femmes et les hommes

☐ Paix et sécurité internationales

OBJECTIFS ET DESCRIPTION DE VOTRE PROJET

- Expliquer notamment en quoi votre projet de mise en valeur de votre patrimoine local contribue à la culture de la paix en 300 caractères minimum (soit environ 4 lignes de texte) et 1800 caractères maximum (soit environ 20 lignes)

Date de début

--	--	--

Date de fin

--	--	--

Projet permanent

☐

Oui

☐

Non

ACTEURS ET BÉNÉFICIAIRES DE VOTRE PROJET

Fourchettes d'âge

Enfants
0-14 ans

Jeunes
15-25 ans

Adultes
26-59 ans

Personnes âgées
60 ans et +

Acteurs

☐☐☐☐

Bénéficiaires

☐☐☐☐

BOURSE D'ÉCHANGE DE RESSOURCES

- **Ressources offertes par votre projet** (cocher au minimum une ressource ; pour plus de détails sur chaque ressource, reportez-vous à la liste fournie à la dernière page de la brochure)

- | | |
|---|--|
| ☐ Information/Expérience | ☐ Produits/Services |
| ☐ Contacts/Réseaux | ☐ Outils de communication |
| ☐ Mécénat/Soutien institutionnel | ☐ Volontariat |
| ☐ Financement | |

- **Description détaillée des ressources offertes** (détailler les ressources cochées et préciser les conditions d'échange correspondantes : gratuit / en échange de services et produits / contre paiement. Maximum 1200 caractères, soit environ 14 lignes de texte)

- **Ressources demandées par votre projet** (cocher au minimum une ressource ; pour plus de détails sur chaque ressource, reportez-vous à la liste fournie à la dernière page de la brochure)

- | | |
|---|--|
| ☐ Information/Expérience | ☐ Produits/Services |
| ☐ Contacts/Réseaux | ☐ Outils de communication |
| ☐ Mécénat/Soutien institutionnel | ☐ Volontariat |
| ☐ Financement | |

- **Description détaillée des ressources demandées** (détailler les ressources cochées et préciser les conditions d'échange correspondantes : gratuit / en échange de services et produits / contre paiement. Maximum 1200 caractères, soit environ 14 lignes de texte)

SUPPORTS

1. Site web interactif de la culture de la paix : www.unesco.org/cp

Le site web de la culture de la paix a été lancé à l'occasion de l'Année internationale de la culture de la paix (2000) ; il permet à tous les acteurs de la culture de la paix de promouvoir leurs initiatives et de procéder à des échanges de ressources pour interagir. Plus de 75 millions d'individus et des milliers d'organisations locales, nationales et internationales représentant plus de 160 pays en font déjà partie.

CHARTRE ETHIQUE DE PARTICIPATION AU SITE WEB DE LA CULTURE DE LA PAIX

1. L'organisation, par sa mission, ses activités et ses actions proposées, ne rentre en aucun cas en contradiction avec l'un des huit points qui définissent la culture de la paix selon la résolution des Nations Unies A/RES/53/243 : Déclaration et Programme d'action sur une culture de la paix ;
2. L'authenticité et la qualité des informations fournies par l'organisation sont sous son entière responsabilité ;
3. Les informations fournies par l'organisation sont rédigées de façon claire et transparente ; elles sont mises à jour régulièrement. L'organisation fournira des précisions et des détails sur demande ;
4. L'organisation n'a le droit de faire aucune déclaration ni de prendre d'engagement au nom de l'UNESCO ; elle ne peut pas, par sa participation aux sites web de la culture de la paix, se considérer comme « Partenaire » de l'UNESCO ;
5. L'organisation n'utilise que les logos de la Décennie internationale et/ou de l'Année des Nations Unies pour le Patrimoine culturel et s'engage à n'utiliser ni les noms, ni les emblèmes, ni les sceaux officiels de l'ONU et de l'UNESCO dans sa communication (à moins qu'un engagement spécifique passé avec l'UNESCO ne le stipule) ;
6. Toute modification sur le fond et/ou sur la forme des supports de communication fournis par l'UNESCO (Manifeste 2000, Affiches, communiqués de presse, etc.) hormis le document « Patrimoines pour une Culture de la Paix », devra être soumise préalablement au Point Focal de l'UNESCO le plus directement concerné (voir coordonnées des Points Focaux sur le site web, dans la rubrique « Boîte à outils ») ;
7. Toute traduction des supports de communication fournis par l'UNESCO à des fins de diffusion, hormis le document « Patrimoines pour une Culture de la Paix », devra préalablement être soumise à la Commission Nationale pour l'UNESCO concernée ou à un autre Point Focal agréé pour validation ;
8. L'Organisation indemnifiera l'UNESCO et la dégagera de toute responsabilité résultant du non respect de ses obligations ;
9. Les points développés précédemment sont valables pour l'Organisation comme pour les autres organisations qu'elle enregistre sur les sites web de la culture de la paix en tant que membres de son réseau ; l'Organisation est responsable du choix de ces organisations qu'elle aura préalablement informées du contenu de la présente Charte éthique ;

2. Plaquette de présentation de la culture de la paix

3. Manifeste 2000 comme outil de sensibilisation du grand public sur la culture de la paix a diffuser dans le cadre du projet

CONTACTS

Personne responsable du suivi et adresse au siège national de l'ONG :

Comité de Liaison des ONG-UNESCO :

comite.liaison.ong@unesco.org